

Un citoyen belge préside sa commune suisse

#Édito B2

Extrait de *Nous, migrants* du 22 août 2019

[Musique de fanfare]

Étienne Kocher :

Nous sommes dans le Val-de-Travers, longue vallée champêtre du canton de Neuchâtel connue pour son alcool d'absinthe. Ce samedi, c'est la fête des fanfares, c'est là que nous retrouvons Frédéric Mairy, président de la commune, membre du parti socialiste. Il représente les autorités lors de cet événement.

Frédéric Mairy :

C'est toujours un plaisir de pouvoir y venir, pour une petite région comme la nôtre un peu excentrée, c'est vraiment important de maintenir ce lien-là avec les associations.

Étienne Kocher :

Comment une commune comme Val-de-Travers peut avoir un président belge ?

Frédéric Mairy :

Alors c'est le canton de Neuchâtel en fait qui octroie le droit d'éligibilité aux étrangers, au bénéfice d'un permis C, établis dans leur commune depuis cinq ans au moins. C'est un droit qui existe depuis 2008.

Étienne Kocher :

Si vous êtes belge, ça veut dire que vous êtes a priori né en Belgique ?

Frédéric Mairy :

Non, en fait je suis né en Suisse, c'est mes parents qui sont venus s'installer en Suisse en 1972. À l'époque, il y avait trop d'enseignants en Belgique et pas assez en Suisse romande et puis mon père qui était instituteur a profité d'un programme de migration d'enseignants et c'est comme ça qu'ils se sont retrouvés au Val-de-Travers.

Étienne Kocher :

Vous avez vécu toute votre vie en Suisse et pourtant vous avez jamais pris la nationalité.

Frédéric Mairy :

Effectivement, je l'ai jamais prise. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, il n'y avait pas d'accord de double nationalité entre la Suisse et la Belgique. Ce qui veut dire que j'aurais pu prendre la nationalité suisse parce que je répondais aux critères pour l'obtenir mais j'aurais perdu ma nationalité belge. C'est vrai qu'en ayant déjà cette possibilité de m'engager sur le plan local et de voter sur le plan local et cantonal, j'avais déjà de quoi me satisfaire, même si c'était pas entièrement.

[Applaudissements]

Maître de cérémonie :

Monsieur Frédéric Mairy, président du Conseil communal du Val-de-Travers.

Frédéric Mairy :

Madame la présidente, mesdames, messieurs, c'est un plaisir pour moi de vous apporter ici les salutations du Conseil communal.

Étienne Kocher :

Région industrielle, terre d'immigration, le canton de Neuchâtel et l'un des plus ouverts de Suisse sur les droits accordés aux étrangers. Une autre figure de la politique locale est d'origine canadienne : Johanne Lebel Calame, députée socialiste, a obtenu, elle, le passeport suisse mais elle soutient le choix de son collègue.

Johanne Lebel Calame :

C'est un engagement civique, il paie des impôts. Je veux dire pour travailler, pour aller à l'école, tout ça, il y a pas besoin d'avoir la nationalité, c'est vraiment un engagement citoyen. En plus, dans une petite région comme ici, on est 11 000, si on se prive d'un quart de la population, plus les enfants, ben il y a plus personne pour faire de la politique.

Étienne Kocher :

Un avis partagé aussi par l'autre bord politique. En témoigne ce patron, plutôt libéral, d'une entreprise du village.

Le chef d'entreprise :

C'est un très bon président, on l'accepte bien. Et puis ben les étrangers, on les accepte aussi tous, je pense.

Étienne Kocher :

Ils n'ont pas forcément besoin de prendre la nationalité suisse pour qu'on les intègre, quoi ?

Le chef d'entreprise :

Peut-être pas, je sais pas. Mais je pense que c'est un bien s'ils ont la nationalité suisse quand même.

Étienne Kocher :

Là-dessus, les avis sont contrastés. En Suisse, un tiers des immigrés de deuxième génération ne demandent pas le passeport rouge à croix blanche auquel ils auraient droit. Démarche inutile selon certains, trop complexe selon d'autres. Pour Frédéric Mairy, il reste en tout cas beaucoup à faire pour intégrer les résidents étrangers.

Frédéric Mairy :

On me dit mais pour moi, c'est facile. Je veux dire, je suis né ici, j'ai toujours été intégré, ça se voit pas sur mon visage que je suis belge et non pas suisse. Mais c'est de loin pas la situation pour tout le monde, donc c'est pour ça que l'octroi de la nationalité doit être facilité autant que possible pour tous les étrangers qui souhaitent vivre ici et s'y impliquer.

Lexique

L'administration : un canton ; une commune ; les autorités ; un président ; octroyer ; un droit d'éligibilité ; un conseil communal ; civique ; un impôt ; citoyen/citoyenne ; une démarche.

La politique : un parti ; un député/une députée ; faire de la politique ; un bord politique.

L'immigration : la migration ; prendre une nationalité ; une double nationalité ; une terre d'émigration ; un étranger/une étrangère ; un passeport ; intégré/intégrée ; l'octroi de la nationalité.